



Toulouse, le 16 décembre 2020

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Des informations parues récemment dans plusieurs media viennent jeter le trouble sur le devenir du secteur hydroélectrique français.

Il semblerait en effet qu'en se pliant aux injonctions de la Commission européenne l'ouverture à la concurrence de nos barrages hydroélectriques construits par la puissance publique pourraient prochainement voir leur gestion confiée au plus offrant et sans garantie que le cahier des charges de concession soit adapté aux enjeux de demain.

Ces deux dernières années nos différentes collectivités ont, à plusieurs reprises, fait part de leurs inquiétudes et ont interpellé le gouvernement sur l'avenir des réserves en eau dans la perspective d'une ouverture à la concurrence des concessions des barrages. Cinq ans après la Cop 21, ce renoncement de la puissance publique à la maîtrise de l'eau et de l'énergie serait un bien mauvais signe donné à tous ceux qui font de la question du réchauffement climatique une priorité.

Alors que le projet Hercule de privatisation de certaines missions d'EDF se fait sans débat public, nous ne pouvons que constater avec grande inquiétude le manque évident de transparence vis-à-vis des citoyens dans lequel se trouve aujourd'hui l'avenir des concessions hydroélectriques, c'est-à-dire la ressource en eau et ses usages pour nos territoires.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est, en effet, fortement engagé, aux côtés de l'Etat et de nombreuses collectivités sur la question de la maîtrise de la ressource en eau face au changement climatique. C'est ainsi que dans le cadre du projet de territoire Garon'Amont un panel citoyen a souhaité que nous renforçons toutes les actions permettant que la gestion des ressources en eau demeure dans le domaine public. Par ailleurs, là où EDF est gestionnaire de longue date, nous avons mené ces dernières années des discussions fructueuses qui, à titre d'exemple, ont récemment permis d'augmenter de plus de 30% les volumes mobilisables en cas de sécheresse majeure.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'avec plus de 12% de la production électrique du pays, les barrages offrent une source d'énergie renouvelable disponible à tout moment, qui permet d'assurer une continuité d'offre électrique face aux pointes de consommation ou aux intermittences de production de l'éolien et du solaire. Cette spécificité est d'autant plus précieuse dans le contexte actuel où RTE n'écarte pas l'éventualité de recourir cet hiver à des coupures d'électricité programmées sur le territoire national, en cas de vague de froid.

Outil essentiel de la transition énergétique, l'hydroélectricité est par conséquent une énergie propre, renouvelable et stockable, pour laquelle notre pays doit rester à la pointe. Bien de première nécessité, l'électricité dont l'accessibilité est essentielle à toutes et tous, n'est pas un produit quelconque d'autant plus que les barrages nécessitent un engagement sans faille en matière de sûreté et d'entretien.

Nous considérons qu'aujourd'hui il n'est plus possible :

- de préparer notre territoire au changement climatique en ouvrant à la concurrence des concessions au risque de déstabiliser des équilibres et la cohérence de l'ensemble de la gestion de la ressource en eau ;
- de réaliser des investissements dans les infrastructures alors même que l'avenir de ces concessions est incertain et qu'il se négocie sans solliciter l'avis des collectivités locales et des citoyens ;
- de prendre le risque de confier nos barrages à des opérateurs peu soucieux de leur impact sur nos territoires et davantage portés à privilégier la rentabilité à court terme au détriment de l'adaptation du territoire au changement climatique

A l'appui de nos légitimes interrogations, nous sollicitons donc votre intervention Monsieur le Président, **pour favoriser l'organisation d'une large concertation publique** afin d'éclairer les citoyens sur les choix gouvernementaux en matière d'indépendance énergétique et de gestion de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique. Il nous paraît qu'un débat sur ce dossier, éminemment stratégique pour l'avenir et l'indépendance énergétique de notre pays, aurait le mérite d'éclairer les élu-e-s des territoires, les salariés des entreprises concernées, mais surtout l'ensemble des citoyens sur les choix gouvernementaux d'indépendance en matière d'énergie et de gestion de la ressource en eau.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.



Le Président

Thierry SUAUD

Thierry SUAUD

Président du Syndicat départemental
d'Énergie de la Haute-Garonne

Jean-Michel FABRE

Président du Syndicat Mixte d'Études
et d'Aménagement de la Garonne

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne